

Irlande Maintien du taux de TVA à 9 dans le secteur du tourisme

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Jeudi, 17 Octobre 2013 00:00 -

Alors que l'Irlande subit en ce moment une hausse de la TVA, le ministre des Finances a annoncé le maintien du taux de 9% pour l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie afin de favoriser la création d'emplois et le dynamisme croissant du secteur.

De plus, le gouvernement a décidé de supprimer la taxe sur le transport aérien à partir d'avril 2014 dans le but d'encourager les compagnies aériennes à développer de nouvelles lignes et engendrer un trafic aérien plus important.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Irlande Maintien du taux de TVA à 9 dans le secteur du tourisme](#)